



Association des Maires,
des Adjoints et de l'Intercommunalité
des Pyrénées-Orientales



TROPHÉES *Gino Massarotto*

13^{ème} Salon des Maires,
des Élus locaux et des Décideurs publics des Pyrénées-Orientales

Vendredi 21 mars 2025 à 12h30

- DOSSIER DE CANDIDATURE -

à retourner au secrétariat de l'Association des Maires, des Adjoints et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales

- Par courrier : Hôtel du Département - B.P. 906 - 66906 PERPIGNAN CEDEX
- Par courriel à l'adresse : communication@amf66.fr

Le prix sera attribué à une action conduite par une commune des Pyrénées-Orientales, seule ou en partenariat, favorisant le renforcement du lien social et réalisée ou initiée dans l'année de la candidature ou celle qui la précède immédiatement.

Le Trophée récompensera une action conduite dans les domaines favorisant le lien intergénérationnel, l'intégration des handicapés dans la vie communale ou la culture dans les villages ou les quartiers.

Ils nous soutiennent :



Présenté par la COMMUNE de

4 - Budget de l'opération :

1 - Intitulé de l'action présentée au titre des Trophées 2025 :

2 - Éventuellement, indiquez tous les partenaires associés à cette action et le rôle joué par la commune :

5 - Date de réalisation et / ou calendrier de réalisation :

3 - Description succincte de l'action
(Vous mettez en évidence ce qui favorise le renforcement du lien social)